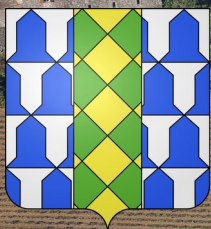


# Journal de Montclus et de ses hameaux



## Agenda des élus

Conseil Communautaire du 6  
Février , 3 Avril , 22 Mai et 26  
Juin .

Conférence des Maires des 16  
et 30 Janvier , 13 Février, 6-13  
et 27 Mars , 24 Avril , 15 Mai,  
12 Juin

Réunion du syndicat  
Intercommunal d'Information  
Géographique le 10 Mars et le  
7 Avril.

Congrès des Plus Beaux  
Villages de France les 31 Mars  
et 1er Avril.

Conseil Municipal le 11 Avril et  
le 26 Juin.

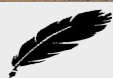
Commission Eau et  
Assainissement de  
l'Agglomération du 10 Mai.

Accueil du Sénateur Mr Denis  
Bouad en Mairie le 20 Juin

## Proverbe Occitan

«La plèja d'estiu  
Mena le fresc au riu »

(La pluie d'été refroidit le  
ruisseau)



## Le Mot du Maire

L'été déjà bien entamé et il y a toujours de l'eau dans la Cèze ! Mais comme vous le savez, nous sommes en « alerte renforcée », ce qui nous impose de réduire de moitié nos prélèvements...

En juillet, l'animation de notre village a été soutenue et de belles manifestations organisées par nos associations ont fait la joie des résidents et des estivants. Sans oublier les riches expositions qui se tiennent au château.

Sans transition, je voudrais aujourd'hui attirer votre attention sur la question centrale de l'urbanisme dans notre belle commune. Nous sommes régis par de nombreuses lois et règlements qui nous obligent. Ainsi, s'ils ont connaissance d'une infraction, **l'article 481-1 du code de l'urbanisme impose au maire** ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale, d'en faire dresser procès-verbal et de le transmettre sans délai au ministère public.

Je vous recommande donc dans toutes vos opérations d'urbanisme de déposer une déclaration préalable ou un permis de construire, en tenant compte des dispositions légales concernant, entre autres, le risque de feu de forêt, la coupe d'arbres, la pose de clôtures, les normes environnementales...etc...Ainsi, certains se sont autorisés à construire des cabanes ou à pratiquer le camping sauvage comme cela a été le cas à Lilette. Un P.V d'infraction a été transmis à la procureure de la république.

Bien sûr, la mairie se tient à votre disposition pour vous conseiller, dans le respect strict de la loi, pour tous les travaux relevant du code de l'urbanisme que vous envisagez de mettre en œuvre.

Je souhaite à tous un beau mois d'août, pas trop chaud, et peut-être quelques pluies...

Benoit Trichot



# L'Association passe muraille

L'association Le Passe Muraille agit depuis 25 ans pour valoriser les territoires et leurs patrimoines.

Guidé par une démarche citoyenne, Le Passe Muraille emploie des salariés en parcours d'insertion accompagnés et conduit des chantiers d'insertion depuis 2002 sur le territoire, dont la Communauté d'Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage.

Ces chantiers répondent à des projets de valorisation du patrimoine, ou de communication, portés par des collectivités locales. Véritables lieux d'apprentissage, ils proposent aux personnes éloignées de l'emploi d'être salariées au service d'une réalisation d'intérêt public, leur permettant d'acquérir ainsi des savoirs indispensables à la construction d'un projet professionnel.

Chaque personne est accompagnée sur son poste de travail par un encadrant technique et suivie individuellement dans ses démarches d'insertion.

Exemple de travaux réalisés sur la commune :  
. *Rénovation d'un mur de soutènement de la Chapelle troglodyte*



## Nouveauté

Un nouvel établissement est ouvert sur la commune depuis le mois d'Avril. Toute l'équipe de Le Clos des Sullys sera heureuse de vous accueillir dans ce lieu exceptionnel qui surplombe la vallée de la Cèze.

<https://closdessullys.com/>

Le Clos des Sullys Hôtel Gîte Restaurant,  
2 rue de la Bise de Bernas 30630 Montclus- 0448242000



La coupe rase (ou coupe à blanc) est unique et non progressive. Les arbres de même âge ayant poussé en même temps (futaie régulière) sont coupés en une seule fois, sans que les jeunes pousses soient encore installées.

Voici les principales raisons pour lesquelles un forestier organise une coupe rase :

. Une coupe rase peut être effectuée pour des raisons sanitaires : la forêt est malade, les arbres sèchent sur pied à cause du manque d'eau et de fortes chaleurs, de maladies ou sont attaqués par des parasites. Le forestier n'a d'autres choix que de couper les parcelles pour protéger les autres et valoriser le bois avant qu'il ne se dégrade totalement.

. La coupe rase est indispensable lorsque l'essence en place n'est pas adaptée au changement climatique et à la hausse des températures de ces prochaines années. Dans ce cas, il s'agira de planter des essences mieux adaptées.

(source <https://www.onf.fr/>)

## Grâce à tous les bénévoles de l'ACM et des Amis du Château

### JUILLET

Tous les MARDIS MATIN - Marché Estival

Présence de l'Office de Tourisme de Provence Occitane

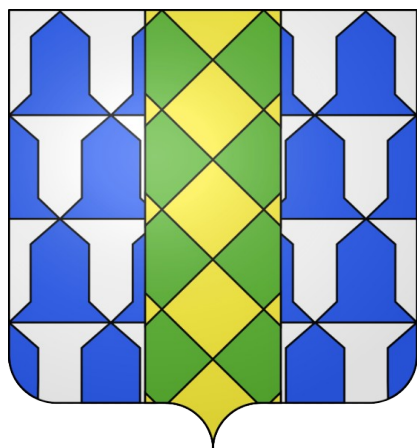
Samedi 8 21h30 , Les Canards Sauvages ensemble vocal de l'Uzège avec son programme 'CANTAYË' dédié aux musiques d'Amérique du Sud  
Entrée 12€ , 12 à 18ans 6€.

Vendredi 14 18h00 Vernissage au Château de Montclus. Exposition de sculptures de Jean-Claude Carles et de peintures de Marc Merolli - suivi d'un apéritif

Samedi 15 21h00 Sue-Ying KOANG et Vincent BERNHARDT - Une soirée à la cours De Saxe au 18ème siècle avec Bach , Torelli , et d'autres compositeurs.  
Buvette à partir de 20h00  
Entrée 12€ , 12 à 18ans 6€.

Vendredi 21 21h30 TIFEN & CO , SOUL et FUNK des années 70 à nos jours. 4 jeunes musiciens : ELLE c'est le feu qui danse , EUX c'est le Groove incarné. Le public sera en liesse.  
Entrée 12€ , 12 à 18ans 6€.

Dimanche 30 Juillet Date limite pour participer au concours photos ouvert à tous (Renseignements : [montclusphoto@gmail.com](mailto:montclusphoto@gmail.com))



### AOÛT

Vendredi 4 Samedi 5, Dimanche 6 Août FÊTE VOTIVE - organisée par l'ACM

Vendredi 04 21h - grand LOTO, Place des Aires - buvette et restauration rapide (reporté si intempéries)

Samedi 05 15h - Concours de boules (180€ + frais de participation)  
22h - Grand bal avec orchestre ERIC ROY - Place des Aires

Dimanche 06 9h - Concours de boules jeunes jusqu'à 13 ans, remise des coupes  
11h45 - Apéritif d'honneur - place des aires,  
15h - concours de boules (180€ + frais de participation)  
22h - feu d'artifices sonorisé  
22h30 - Grand bal - Place des Aires

Vendredi 11 21h30 JOCE BALLERAD , vous serez embarqués par cette artiste qui mélange poésie et humour , dans des chansons 100% française, avec de beaux textes inclassables , et de l'inattendu.....  
Entrée 12€ , 12 à 18ans 6€.

Samedi 12 19h00 - Vernissage du concours de photos à la Mairie - suivi d'un apéritif

Mercredi 16 21h00 - CABR'E CAN , grand Bal traditionnel , soirée joyeuse pour tout public sur la place des Aires. Entrée gratuite .

Samedi 19 Août 19h00 - Paris-Brest , mélange entre la chanson française et le traditionnel des pays de l'Est, du HIP-HOP à l'ELECTRO - Soirée dansante  
Entrée 12€ , 12 à 18ans 6€.

Samedi 19 21h30 - Remise des prix du concours de photos à la Mairie - suivi d'un apéritif

Lundi 21 22h00 - Festival de Courts Métrages en plein air , pour toute la famille – dont le film 'Grand Prix' tourné à Montclus en 2021 en présence d'une partie de l'équipe.  
Entrée gratuite .

Camion Food Truck tous les midi et soir sur le parking de la Recyclerie.  
Mr Michel Pichon 07 85 82 02 17

Camion Food Truck les Mercredi soir sur la place du village. Mme Pevenage 06 07 55 18 19.

Le Café Associatif est ouvert le mardi matin (Marché) en Juillet-Aout de 9h00 à 13h00 et tous les dimanches de 10h00 à 13h00

Enlèvement des encombrants le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois par l'employé communal avec le camion sur Rdv .

### Etat Civil

Naissance de Ily Pichon le 15 Mai 2023 , fille de Michel Pichon et Zoe Bostoën domicilié à l'Entremont.

Décès de Mr Gilbert Merlin le 19 Juin 2023 à l'âge de 92 ans.

Décès de Mme Louise Chevallier le 12 Juillet 2023 à l'âge de 98 ans.

## Horaires Secrétariat

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h  
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h  
Tel : 04 66 82 25 73

### La création de la place des Aires,

Le cadastre napoléonien dressé il y a presque deux siècles(1834), repère au nord-est du village , un ensemble de plus d'une vingtaine de parcelles d' inégales surfaces (de 20 m<sup>2</sup> à 400 m<sup>2</sup>). Sur chacune d'entre elles il est écrit « A. » pour aire. Ce sont des terrains réservés par leurs propriétaires à l'égrenage des épis de blé. Quand les blés sont coupés (moisson), les paysans portent les gerbes sur une aire, en terre battue ou empirée, pour séparer le grain de l'épi. Ces aires sont installées en plein soleil, car la sécheresse et la chaleur font éclater les épis plus facilement, et si possible dans des lieux ventés pour que les éléments les plus légers s'envolent (vannage).

Trois procédés sont employés.

Le battage au **fléau** qui a l'avantage de ne pas trop abîmer la paille. C'est un travail éreintant mené par plusieurs personnes à la fois, à cadence rapide et régulière.



Le **foulage** qui égrène par piétinement d'ânes ou de mulets. La paille est brisée en menus morceaux, ce qui est mieux adapté à l'alimentation du bétail . Parfois, même un animal tire un rouleau en pierre.

Le **chaubage** qui consiste à saisir une gerbe et à la frapper sur une pierre ou sur une planche. Le grain tombe au sol. Ce travail ne nécessite qu'une personne et est réservée à de petites quantités.



Quelle que soit la méthode employée les grains sont lavés et séchés au soleil avant d'être portés au moulin. Avec la farine, on fabrique le pain qui est la base fondamentale de l'alimentation humaine au quotidien. Cette agriculture d'auto consommation a été pratiquée pendant des siècles.

À suivre...

Xavier Browaeys